

PROFITEZ VITE DE NOTRE OFFRE

mois
3
de cotisation
REMBOURSÉS

pour toute nouvelle adhésion
jusqu'au 31 décembre 2024

**Ensuite
il sera trop tard...**

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone : 01 43 79 21 28

Par mail : contact@amicale-vie.fr



JOCELYNE PERSONNE

Ma recette : insérer une page entière dans le bulletin départemental de mon groupe Somme, avec ma photo. Je mets un tableau avec les tarifs annuels et mensuels et avertis que la Mutuelle Générale ne verse plus le capital "temporaire" décès au-delà de l'année civile des 65 ans.

Je prends des exemples : si vous êtes né(e) en 1959, la Mutuelle Générale ne versera plus le capital "temporaire" décès au-delà du 31 décembre 2024.

En parallèle, j'envoie des courriers personnalisés à ces collègues en y joignant les tarifs et les avantages. Quelque temps après, je les appelle pour développer ce que j'ai écrit. Certains me contactent spontanément après avoir reçu le courrier.

Un avantage est que, depuis plusieurs années, Amicale-Vie offre des mois de cotisations ce qui séduit les futurs adhérents.

Je crois fortement en notre produit Amicale-Vie, ce qui me donne du dynamisme, de l'énergie pour le proposer.

Lors de ma cessation d'activité, j'ai rapidement adhéré à l'ANR et suis devenue secrétaire puis correspondante Amicale-Vie lorsqu'un collègue a abandonné cette fonction.

J'ai été séduite par les tarifs très intéressants de notre mutuelle, par comparaison avec ceux de la concurrence qui sont prohibitifs, à garanties égales.

J'ai participé à une formation dans les locaux parisiens. La correspondante d'un groupe qui intervenait en tant que témoin m'a grandement stimulé.

Ce qui m'a intéressé, dans un premier temps, a été la "relation client".

Les plus Amicale-Vie
un capital-décès garanti
à partir de **2,40€**/mois

de **800€** à **8 000€** de capital
et jusqu'à **24 000€**
en cas d'accident

3 mois de cotisation REMBOURSÉS

CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ

- souscription jusqu'à 75 ans révolus
- aucun examen médical
- 0 € de frais de dossier
- cotisation fixe quels que soient votre âge et l'évolution de votre état de santé
- un tarif compétitif : ni options, ni garanties superflues

CHOISISSEZ LA LIBERTÉ

- libre choix du capital garanti
- libre choix de vos bénéficiaires

CHOISISSEZ LA SÉRÉNITÉ

- capital multiplié par 2 en cas d'accident
- par 3 en cas d'accident de la circulation
- exonération des taxes et droits de succession selon la législation en vigueur
- accompagnement personnalisé de proximité par un conseiller formé aux démarches administratives
- fonds social de solidarité

Tous les détails de vos garanties, y compris les exclusions, figurent dans les conditions générales qui vous seront envoyées avec votre documentation.

Économisez
jusqu'à
258 €

pour toute nouvelle
adhésion jusqu'au
31 décembre 2024

ET JUSQU'À

10 mois*
de cotisation
REMBOURSÉS

en faisant adhérer votre conjoint(e)
en même temps que vous !

* 5 mois par adhérent

À SAVOIR

- Amicale-Vie, la mutuelle de l'ANR
- À vos côtés depuis 1962
- Contrat Capital-décès garanti par la CNP
- Certification Orias N° 14 001 184

RÉSERVÉ AUX - DE 76 ANS

Demande de documentation gratuite sans engagement

OUI, je désire recevoir une documentation gratuite sur le Capital-décès Amicale-Vie.

et bénéficier de l'offre "3 mois de cotisation remboursés"

Afin de garantir la confidentialité de vos informations, retournez cette carte sous enveloppe affranchie à :

Mutuelle Amicale-Vie de l'ANR - 13, rue des Immeubles-Industriels - 75011 Paris

M. M^{me} Nom Prénom

Nom de jeune fille N° ANR Né(e) le

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.